



Commune de  
Juprelle

## APPEL PUBLIC

### DESIGNATION D'UNE LISTE D'EXPERTS- AGRICULTEURS DANS LE CADRE DE LA COMMISSION DE CONSTAT DE DEGATS AUX CULTURES

Par la présente, nous portons à votre connaissance que le Collège Communal, en sa séance du 9 mai 2019, a décidé de procéder à un appel public en vue de la désignation d'une liste d'experts-agriculteurs dans le cadre de la commission de constat de dégâts aux cultures. Les experts-agriculteurs seront désignés par le Collège Communal en raison de leur expertise et de leur compétence en matière agricole ou fruiticole.

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont invité(e)s à rentrer leur dossier de candidature, composé d'une lettre de motivation avec leurs coordonnées complètes, leur numéro de producteur et un document justifiant de leur expertise et de leur compétence en matière agricole ou fruiticole (diplôme, attestation, ...) auprès de l'administration communale de Juprelle **pour le 12 juin 2019 au plus tard** soit par courriel à l'adresse [urbanisme@juprelle.be](mailto:urbanisme@juprelle.be), soit par courrier à l'adresse postale suivante :

Administration Communale de Juprelle  
Service Urbanisme  
Rue de l'Eglise 20  
4450 JUPRELLE

Pour tout renseignement complémentaire, nous vous invitons à prendre contact avec le service urbanisme (04/278.75.68).

Juprelle, le 21 mai 2019

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur Général,  
F. LABRO,

La Bourgmestre,  
C. SERVAES,